

Bibliographie

Sao Van Di [[Un volume, 5 fr., chez Flammarion, 26, rue Racine.]], par J. Ajalbert, est une réédition d'un roman dont la première édition parut en 1905. Il en est déjà à son cinquième mille.

Sao Van Di, en langue du Laos veut, paraît-il, dire Mlle Bonheur du jour, ou quelque chose d'approchant. C'est très poétique, et on peut en dire autant du livre d'Ajalbert.

C'est une étude des mœurs amoureuses de la jeunesse laotienne. Ajalbert a su rendre le charme et la poésie que, je ne sais pourquoi, on s'imagine entourer les peuples de ces pays du soleil restés si primitifs dans leur vieille civilisation.

Peuples sans soucis, ayant la vie facile, sans trop à se plaindre, semble-t-il, de l'autorité, ni de l'exploitation, ils sont évidemment forcés de travailler pour vivre. Un peu. Pas beaucoup.

On ne voit pas trop ce qu'ils gagneront à notre civilisation qui vient mettre le pied chez eux ; mais on voit bien ce qu'ils y perdront.

[|* * * *|]

La Maison Leroux vient de commencer la publication d'une série de volumes sur l'habitation, intitulée *Urbanisme*.

Un des volumes de cette série : *L'Édifice et le Milieu* [[Un volume, 5 fr., Leroux, 26, rue Bonaparte.]], est de notre ami A. Derveaux qui y étudie l'habitation au point de vue du paysage, du climat, soleil, lumière, vents régnants, pluies, neiges, etc.

D'où il ressort, – ce qu'indique, du reste, le simple bons

sens – au contraire de ce qui se fait habituellement, surtout dans les grandes agglomérations, que la meilleure façon de tirer parti d'un terrain, ne consiste pas, simplement et uniquement, d'y installer une bâtisse capable d'emprisonner le plus grand nombre possible d'êtres vivants, quitte à ce qu'ils y crèvent par suite de manque d'air et d'espace.

Cela indique que, pour être habitable, et pas seulement pour rapporter le plus de loyers, une maison, avant d'être mise en chantier, doit avoir été étudiée au point de vue esthétique.

Et que le confort, l'hygiène de ceux qui l'habiteront doit limiter le nombre des occupants : point de vue pratique. C'est ce que Dervaux fait clairement ressortir dans son étude.

[|* * * *|]

La « Ligue des Droits de l'Homme » poursuit sa campagne qui a pour but de démontrer que l'affaire Caillaux – comme l'affaire Dreyfus – n'est que le résultat d'un tas de rancunes qui cherchent à s'assouvir sous prétexte de patriotisme, et que les accusations dont on essaie d'étouffer la victime, ne sont qu'un ramassis de calomnies, inventées de toutes pièces lorsqu'on ne trouvait pas de faits véritables à dénaturer.

Sept brochures ont été publiées où sont discutées et mises à néant les charges contre Caillaux [[En voici les titres titre générique : Études documentaires sur l'affaire Caillaux : 1. *La Campagne de Préparation*. – 2. *L'Affaire Lipscher*. – 3. *Les Affaires d'Italie*. – 4. *Les Affaires de Trahison*. – 5. *Illégalités et Machinations*. – 6. *1911*. – 7. *L'Affaire Minotto*.]].

Que, après le retentissement de l'affaire Dreyfus, on ose recommencer les mêmes procédés contre un ennemi politique, c'est déjà gentil, et nous démontre la pourriture que cache la façade, que l'on veut nous faire croire solennelle et

imposante des institutions politiques et judiciaires, sur lequel repose toute la structure sociale.

Mais ce n'est pas tout. Ces brochures contiennent des révélations sur les agissements des diplomates qui, en ce moment plus que jamais, tiennent entre leurs mains le sort de notre pays. Le nôtre, par conséquent.

Caillaux serait accusé de trahison tout simplement parce que les hommes du Quai d'Orsay, appuyés à l'époque par l'incapacité de leur ministre de Selves – lors de la présidence de Caillaux au Ministère – ne peuvent lui pardonner, à ce dernier, de les avoir empêchés de faire éclater la guerre à un moment où nous y étions le moins préparés ; c'est que, pour des raisons particulières, ils s'efforçaient de précipiter.

Ce sont ces raisons particulières qu'il serait intéressant de dévoiler. Est-ce que, à côté de la campagne pour l'innocence de Caillaux, la Ligue ne pourrait pas dévoiler les motifs et les noms des gens qui, pour la réussite de leurs projets, n'auraient pas hésité à prendre la « responsabilité » ! d'un cataclysme qui devait entraîner la mort et la mutilation de je ne sais combien de millions d'êtres humains, et l'appauvrissement pour un demi-siècle, au moins, des peuples européens ? Ne sont-ce pas ceux-là qui devaient être mis en accusation ?

[/J. Grave./]

À LIRE : *Un Précurseur des Bolcheviks*, par J.-W. Bienstock, Mercure de France, du, 1^{er} janvier 1920.